

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4135 - MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

Lancement des consultations
communautaires sur la politique
nationale énergétique

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a lancé, le 29 novembre à Kinshasa, la campagne des consultations communautaires sur la politique nationale énergétique. C'était au cours d'une conférence de presse en ligne, organisée sur la "Situation d'accès à l'électricité à travers le pays". Il s'agit, selon cette synergie, de l'élaboration d'un document de plaidoyer de la société civile pour une politique nationale énergétique en faveur de l'accès pour tous à l'électricité et le développement économique au niveau local.

Page 3



Installation des poteaux électriques sur une avenue de Kinshasa

HAUT KATANGA

La population appelée à s'approprier la Pnat



En séjour à Lubumbashi dans le Haut-Katanga, le ministre d'État

chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a

procédé, le 29 novembre, au lancement de la campagne de vulgarisation et de mise en œuvre de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat). Pour la province du Katanga, a déclaré Jacques Kyabula, cette campagne est plus qu'une nécessité car elle contribue à la vision du développement de la province visant à acquérir des terres pour les activités agricoles. Il a plaidé pour une gestion rationnelle et efficiente des terres afin de mettre fin aux conflits.

Page 2+

CAF -C2/BARRAGES ALLER

Mazembe gagne, Maniema Union et DCMP défaits

TP Mazembe a assuré un service minimum, le 28 novembre, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, face à Marumo Gallants d'Afrique du Sud, par un but à zéro, dans

le cadre du match aller des barrages de la Coupe de la Confédération. A Kinshasa, Pyramids d'Egypte a virtuellement validé sa qualification en s'imposant devant Maniema Union par un but

à zéro. Pour sa part, le DCMP, en déplacement, s'est incliné par zéro but à deux face à l'US Gardarmerie du Niger.

Page 6

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

La riposte de l'art
fait son effet

Une des toiles de Tshimpanga de la série La peur de l'échec

Aucun des visiteurs de l'exposition, depuis son vernissage le 29 octobre jusqu'à la veille de sa clôture le 29 novembre, impressionné, n'est resté de marbre face aux réalisations des étudiants, finalistes et débutants, présentées en marge de la clôture de l'année académique 2020-2021 au sanctuaire de l'art. « La riposte de l'art » a marqué le retour de la tradition qui s'instituait à l'Académie des beaux-arts de Kinshasa. Architecture intérieure, communication visuelle, peinture, photographie, design, céramique, etc., tous ces départements ont été dignement représentés par diverses œuvres forçant l'admiration.

Page 4

HAUT-KATANGA

La population appelée à s'approprier la Pnat

En séjour à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga, le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a lancé, le 29 novembre, à Lubumbashi la campagne de vulgarisation et de mise en œuvre de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat).



La tribune lors du lancement de la campagne/Adiac

Deux temps forts ont marqué la cérémonie du lancement de la campagne de vulgarisation et de la mise en œuvre de la Pnat, à savoir le discours du gouverneur de province et l'allocution du ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire.

Pour la province du Katanga, a déclaré Jacques Kyabula, cette campagne est plus qu'une nécessité car elle contribue à la vision de son développement par l'acquisition des terres pour les activités agricoles. Le gouverneur du Haut-Katanga a plaidé pour une gestion rationnelle et efficiente de ces terres afin de mettre fin aux conflits. "Il faut arriver à administrer rationnellement et efficacement nos terres. Il s'agit aussi de mieux occuper notre territoire en identifiant les ressources diverses du sol...", a-t-il dit, invitant par ailleurs tous les experts sectoriels à s'approprier cette politique.

Lançant cette campagne, Guy Loando Mboyo a rappelé que, depuis plus d'une décennie, le pays s'est engagé dans une série de réformes visant notamment à redresser la situation socioéconomique, à renforcer l'efficacité des services publics de l'Etat, à moderniser et rationaliser l'utilisation de l'espace du territoire national et l'administration publique.

C'est dans ce cadre que le gouvernement de la République, à travers le ministère de l'Aménagement du ter-

ritoire, a-t-il renchérit, avait lancé en juin 2017 le processus de la réforme de l'aménagement du territoire. Cela, pour doter le pays d'une politique nationale en la matière, d'une loi y relative, d'un schéma national d'aménagement du territoire et des guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire. In fine, cette réforme devra aboutir à l'instauration d'un cadre institutionnel capable de mener à bon escient les différentes activités liées à la planification, à l'affectation, à l'utilisation et à l'occupation de l'espace du territoire national.

Au stade actuel de la réforme de l'aménagement du territoire, le ministre d'Etat, Guy Loando Mboyo, a indiqué que deux instruments importants ont été produits, à savoir la Pnat et le projet de loi relative à l'aménagement du territoire en cours d'examen à la commission Aménagement du territoire de l'Assemblée nationale après son adoption par la plénière. Quant au schéma national de l'aménagement du territoire et les guides méthodologiques, Me Guy Loando Mboyo a laissé entendre qu'une évaluation de la première phase du processus est en cours, à l'issue de laquelle la deuxième tranche des fonds prévus pour cette réforme pourra être débloquée.

Toutefois, il a annoncé que "dans le

cadre des fonds de contrepartie, le gouvernement a débloqué un acompte pour permettre au ministère de l'Aménagement du territoire de poursuivre les activités de la réforme ... à travers le pays sur fonds propres".

Les objectifs de la campagne

Pour le patron de l'Aménagement du territoire, la campagne ainsi lancée a comme objectif principal de permettre à la province du Haut-Katanga de s'approprier des résultats de la réforme de l'aménagement du territoire et surtout de mettre en œuvre la Pnat, répondre aux attentes du gouvernement et de la population en rapport avec l'affectation, l'occupation et l'utilisation des espaces, des ressources naturelles du sol et sous-sol ainsi que le développement durable de toute la province et les milieux péri-urbains des grandes villes. Un accent particulier, a-t-il ajouté, sera mis sur la rénovation ou modernisation de la ville de Lubumbashi et d'autres agglomérations de la province. Ceci aura comme finalité l'aménagement planifié, le développement durable, harmonieux et équilibré des entités tant urbaines que décentralisées en particulier et la République démocratique du Congo en général.

Blandine Lusimana

FORUM SUR LA COOPÉRATION SINO-AFRICAIN

Félix Tshisekedi salue les avancées significatives enregistrées depuis 65 ans

En marge des travaux de la 8^e conférence du forum sur la coopération sino-africaine, ouverts le 29 novembre à Dakar, au Sénégal, le président de la République démocratique du Congo (RDC) et président en exercice de l'Union africaine (UA), Félix-Antoine Tshisekedi, s'est exprimé par vidéo conférence, au nom de toute l'Afrique.

D'entrée de jeu, le chef de l'Etat a salué le thème choisi pour les assises, à savoir "Approfondir le partenariat sino-africain et promouvoir le développement durable pour bâtir une communauté d'avenir partagée Chine-Afrique dans la nouvelle ère". Le choix de ce thème, a souligné le président en exercice de l'UA, "permet, par un dialogue constructif et sincère, de jeter un regard sur le chemin parcouru pendant 21 ans et de définir les principales orientations de la coopération sino-africaine pour les trois années à venir afin de la rendre plus bénéfique aux peuples africains et chinois et de renforcer leur solidarité face aux défis majeurs à relever en ce qui concerne le développement socio-économique, les changements climatiques, la sécurité et la stabilité des États africains et chinois".

Dans son discours, tenu depuis son bureau de la Cité de l'UA à Kinshasa, le président Félix-Antoine Tshisekedi est revenu sur les précédents sommets tenus entre l'Afrique et la Chine, dont le plus récent est celui de juin dernier qui a porté sur la solidarité contre la covid-19.

Sur le plan économique et commercial, le président congolais s'est réjoui du fait que la coopération sino-africaine a permis de booster sensiblement le développement économique et social du continent noir, à travers la mise en place de dix programmes de coopération et huit initiatives majeures, ayant pour base la construction des chemins de fer, des routes, des aéroports, ports et des centrales électriques. Le partenariat Chine-Afrique n'a pas été bénéfique que pour l'Afrique. Il a contribué également à l'essor économique de la Chine par l'approvisionnement de ses industries en matières premières.

Cependant, Félix-Antoine Tshisekedi estime que, bien qu'il y ait toutes ces avancées significatives enregistrées à travers cette coopération, le chemin à

parcourir reste long et exige assez d'efforts, d'imagination et de dynamisme afin que les deux parties en tirent profit. En sa double qualité de président de la RDC et de l'UA, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo a encouragé le choix d'un dialogue constructif et sincère de définir les principales orientations de la coopération sino-africaine pour les trois années à venir... Il s'agit essentiellement de relever des défis majeurs tels que le développement socio-économique, les changements climatiques, la sécurité et la stabilité des États.

La riposte à la covid-19, un des sujets phares

Le président Félix Tshisekedi a profité de l'occasion pour saluer les initiatives prises sur la construction d'une communauté d'avenir partagée sino-africaine en matière de lutte contre la covid-19 qui continue à préoccuper le monde avec l'apparition du nouveau variant. Lors du sommet extraordinaire de 2020 sur la solidarité contre ce fléau, la Chine avait annulé les dettes africaines, sans intérêts, arrivées à échéance en 2020.

Depuis la première édition du sommet Chine-Afrique en 2000, la relation entre la Chine et le continent africain a beaucoup évolué. Les échanges commerciaux ont été multipliés par vingt, atteignant plus de 200 milliards de dollars en 2019, selon la Chine. Quatre documents de la plus grande importance seront paraphés à Dakar, dont un programme d'action pour 2022-2024 ainsi qu'une convention sur la "vision 2035 de la coopération sino-africaine sur le changement climatique". Outre le président de la RDC, le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, et le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, ont également participé par visio-conférence à ce forum qui a pris fin le 30 novembre.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS

La Corap lance des consultations communautaires sur la politique nationale énergétique

L'objectif poursuivi est de « mettre en avant un ensemble de demandes concrètes pour que ce processus d'élaboration d'une politique énergétique réussisse à faire avancer certaines questions prioritaires ». Il s'agit, selon cette synergie, du développement d'un document de plaidoyer de la société civile pour une politique nationale énergétique en faveur de l'accès pour tous à l'électricité et le développement économique au niveau local.

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a lancé, le 29 novembre, à Kinshasa la campagne des consultations communautaires sur la politique nationale énergétique. C'était au cours d'une conférence de presse en ligne, organisée sur la « Situation d'accès à l'électricité à travers le pays ». De l'avis du secrétaire technique de cette synergie, Emmanuel Musuyu, les enquêteurs déployés dans les différentes provinces de la République démocratique du Congo (RDC) vont recueillir les avis des communautés locales sur des questions liées à l'amélioration des conditions d'accès à l'énergie électrique à travers le territoire national. « Tous ces thèmes auront trait où seront liés à la politique énergétique. On peut, par exemple, noter toute la problématique liée à l'exploitation de toutes les énergies à travers le pays. Il y a l'hydroélectricité et sa place dans le mix énergétique, il y a toutes les questions liées à la cuisson », a-t-il expliqué.

Relevant qu'à ce jour plus de 94 % de l'énergie consommée en

RDC est basée sur le bois énergie, Emmanuel Musuyu a noté que dans ces consultations initiées, la population va réfléchir autour de la cuisson propre.

Pour le secrétaire exécutif de la Corap, ces travaux de deux semaines auront pour objectif le développement d'un document de plaidoyer de la société civile pour une politique nationale énergétique en faveur de l'accès pour tous à l'électricité et le développement économique au niveau local. De cet avis, les consultations dont il est question ont été lancées afin de permettre aux acteurs des provinces de mettre en avant un ensemble de demandes concrètes qui seront prises en compte dans l'élaboration de la politique énergétique nationale. « La société civile va recueillir les avis des uns et des autres sur ce que doit être la politique nationale énergétique », a-t-il expliqué. Et de noter que la société civile devra veiller à ce que cette politique représente les attentes de la population. « Nous souhaitons mettre en avant un ensemble de demandes concrètes pour que ce processus d'élaboration d'une politique énergétique



Emmanuel Musuyu et Justin Mobomi, lors d'une activité de la Corap/Adiac

réussisse à faire avancer certaines questions prioritaires. Il s'agit de l'amélioration de l'accès à l'énergie abordable pour tous, avec des engagements explicites sur l'amélioration de l'accès à l'énergie des groupes marginalisés (femmes, jeunes et autres) ; ainsi que de la promotion des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique et la lutte contre le changement climatique. Il y a éga-

lement la promotion des infrastructures et technologies décentralisées plus faciles à étendre dans tout le Congo ; la promotion du développement local et l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers l'usage productif et les créations d'emplois dans le secteur énergétique ainsi que la contribution à l'implication ou participation des secteurs privés et financiers congolais dans le secteur

d'énergie dans le pays », a expliqué la Corap dans les motivations de cette activité.

Des consultations seront, selon la Corap et la douzaine d'ONG partenaires basées à travers le pays, lancées dans chaque province suivant leur ancienne configuration, soit en moyenne de deux consultations par ville.

Lucien Dianzenza

COVID-19

L'Unicef appuie le lancement d'un vaccinodrome à Kinshasa

Le ministère provincial de la Santé publique, Hygiène et Prévention, avec le soutien de ses partenaires et le Programme élargi de la vaccination (PEV) ont procédé au lancement officiel d'un vaccinodrome, le 29 novembre, dans la ville-province.

Le vaccinodrome installé sur la place des évolués, dans la commune de la Gombe, pour une durée de trois mois, a pour objectif d'assurer à la population un accès équitable aux vaccins de manière pratique. La stratégie consiste à mettre en place un site de vaccination à haut volume dans un milieu public, pouvant accueillir plusieurs personnes désirant se faire vacciner contre le coronavirus.

Il s'agit d'augmenter la couverture vaccinale contre la covid-19 dans le pays. « Le vaccinodrome est une opportunité pour nous de renforcer notre réponse à la pandémie. Il est plus que nécessaire que toutes les parties prenantes se rassemblent et unissent leurs forces afin de renforcer les actions de la vaccination contre la covid-19, car la vaccination s'avère le plus



Lancement d'un vaccinodrome à Kinshasa/Adiac

important des piliers à la riposte de cette pandémie puisqu'elle permet de rompre la chaîne de transmission de cette maladie », a déclaré le ministre provincial de la Santé publique, Hygiène et Prévention de la ville province de Kinshasa, Liza Nembalemba.

Par ailleurs, le lancement de ce vaccinodrome a été couplé au lancement de la campagne sur la vaccination de masse de quatorze jours soit, du 15 au 30 novembre, sur toutes les trente-cinq zones de santé de la ville de Kinshasa. Cette campagne visait à intensifier la sensibilisation

à la vaccination contre la covid-19, afin d'améliorer le niveau de confiance des personnes non vaccinées, tout en augmentant le nombre de sites de vaccination. Ceci va permettre d'améliorer le taux d'adhésion à la vaccination pour aider à contrôler la propagation du virus et

augmenter également l'immunité collective. Rappelons que le vaccinodrome a été initié par Village Reach et soutenu par d'autres partenaires techniques et financiers dont l'Unicef, l'OMS, M-RITE, Breakthrough action et l'Usaid.

Blandine Lusimana

PROVINCE DE L'ITURI

Les attaques contre les personnes déplacées condamnées

Choqué, indigné et profondément attristé par les attaques répétées contre la population civile, le coordonnateur humanitaire, David McLachlan-Karr, a indiqué qu'il était impératif de la protéger.

Le coordonnateur humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), David McLachlan-Karr, a exprimé, le 29 novembre, son indignation après une nouvelle attaque d'un groupe armé contre un site accueillant des personnes déplacées internes à Hivo, à côté du site de Drodro, dans

et d'autres blessées. « *Je suis choqué, indigné et profondément attristé par ces attaques répétées contre la population civile, forcée de quitter leur foyer pour se mettre à l'abri des violences subies. Il est impératif de protéger cette population. Je réitère que ces femmes, ces hommes et ces*

« Je suis choqué, indigné et profondément attristé par ces attaques répétées contre la population civile, forcée de quitter leur foyer pour se mettre à l'abri des violences subies. Il est impératif de protéger cette population. Je réitère que ces femmes, ces hommes et ces enfants doivent pouvoir vivre en paix », a déclaré David McLachlan-Karr dans le communiqué.

la province de l'Ituri. Au cours d'une violente incursion qui a eu lieu dans la matinée du 28 novembre, note un communiqué du coordonnateur humanitaire dans le pays, plusieurs personnes, dont des femmes et des enfants, ont été tuées

et d'autres blessées. « *Je suis choqué, indigné et profondément attristé par ces attaques répétées contre la population civile, forcée de quitter leur foyer pour se mettre à l'abri des violences subies. Il est impératif de protéger cette population. Je réitère que ces femmes, ces hommes et ces*

enfants doivent pouvoir vivre en paix », a déclaré David McLachlan-Karr dans le communiqué. Pour le coordonnateur humanitaire en RDC, qui appelle les autorités congolaises, au niveau central et provincial, à



David McLachlan-Karr/DR

prendre des mesures urgentes pour protéger les Congolais, y compris les personnes déplacées, ces attaques sont des violations flagrantes du droit international humanitaire et de la Convention de Kampala de 2009 sur les déplacés internes. « *Elles doivent immé-*

diatement cesser. Je ne veux plus compter le nombre d'attaques que cette population déjà vulnérables subies », a insisté David McLachlan-Karr. Et de promettre que « l'aide humanitaire sera mise en œuvre rapidement pour l'assister ». La province de l'Ituri,

rappelle-t-on, abrite actuellement 1,7 million de personnes déplacées. Et, cette attaque du dimanche dernier est la quatrième visant les personnes déplacées depuis le 19 novembre dans cette province.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLELE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



INTERVIEW

Edwige Emile Ebakisse : « Nous travaillons sur l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes du Nord du Congo »

A l'occasion de la 76e édition de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, une conférence internationale au format hybride (en ligne et en présentiel) sur l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes a été organisée, le 25 novembre à Paris, en collaboration avec la mairie de Puteaux. L'organisation de la conférence a coïncidé avec la célébration de la Journée internationale de lutte contre la violence faite aux femmes. A cette occasion, le *Courrier de Kinshasa* s'est entretenu avec l'initiatrice de la conférence, Edwige Emile Ebakisse, qui est présidente de Sud développement et vice-présidente de la Fondation A&J Ickonga.

Le courrier de Kinshasa (L.C.K) : Quel bilan faites-vous de cette conférence sur la question de l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes ? Edwige Emile Ebakisse (E. E. E) :

Cette conférence a été pour nous une première occasion de faire parler des experts et d'avoir certains témoignages forts qui démontrent que l'autonomisation des femmes, surtout pendant ou après, parce qu'on est toujours dans la crise, a fait augmenter le taux de pauvreté des gens et tout particulièrement des femmes. Face à cela, quelles sont les solutions qui peuvent être apportées aux femmes pour rebondir, ou alors quelles sont les solutions qui peuvent être apportées aux femmes, pour avoir des activités génératrices de revenus ? C'était l'objectif principal de cette conférence. Cette dernière a été l'occasion de discuter des outils financiers qui peuvent être mis à disposition et sur les programmes de certains partenaires qui peuvent être utilisés par les femmes, afin qu'elles puissent s'en servir ou se rapprocher de ces institutions ou de ces entreprises pour trouver des solutions qui vont permettre de développer des activités génératrices de revenus.

L.C.K : Quelles sont les conséquences socio-économiques de la pandémie de la covid 19 sur les activités des femmes en Afrique en général et dans les deux Congo en particulier ?

E.E.B : Les conséquences socio-économiques de la pandémie de la covid 19 sur les activités des femmes en Afrique en général et dans les deux Congo en particulier sont de plusieurs natures. Premièrement, la crise a engendré beaucoup de perturbations économiques dans les endroits où il y avait le confinement. Deuxièmement, la crise a entraîné



Edwige Emile Ebakisse (Copyright PRESSCREA AGENCY)

aussi des complications, parce que l'Afrique dépend du marché mondial. Donc, on s'est rendu compte que même quand les pays n'étaient pas confinés, les échanges mondiaux étant ralentis, les économies africaines en ont beaucoup pâti, une situation très préjudiciable aux femmes, et tout particulièrement aux femmes du Congo Kinshasa. Donc, la crise a eu un impact économique dans les nations africaines et dans les autres pays du monde, parce qu'on est dans un marché mondialisé et que, une fois que les grands échanges sont arrêtés, tout le monde en pâtit plus ou moins.

L.C.K : Quels sont les freins à l'autonomisation des femmes et les conséquences sur leur épanouissement économique ?

E.E.B : Premièrement, les entraves à la scolarisation des filles constituent un frein majeur. Dans certaines sociétés, on estime qu'il ne sert à rien d'investir dans une fille pour qu'elle aille à l'école. Deuxièmement, la grande pauvreté empêche souvent les familles de scolariser les enfants de manière générale, et les filles en particulier. Donc, cette grande pauvreté ne permet pas aux familles de faire face aux coûts de l'éducation et de la santé. Les conflits armés, qui engendrent souvent l'insécurité, sont également un autre frein. En outre, la discrimination des femmes sur le marché du travail est aussi un problème qu'on connaît dans toutes les sociétés, notamment en matière de disparités des salaires. Donc, les femmes sont toujours un peu plus pauvres, parce qu'elles gagnent moins, même à salaire égal. La femme handicapée et les femmes autochtones aussi présentent un risque accru d'isolement social, ce qui les voue à une grande vulnérabilité face à la pauvreté. Et pourtant, une fille scolarisée, est garante d'un avenir meilleur pour plusieurs personnes, instruites et éduquées, parce qu'elle va éduquer ses enfants et motivera ses propres

filles à être autonomes. Donc, l'autonomie donne la possibilité de faire des choix économiques et d'influencer les structures économiques de nos sociétés. Il est ainsi très important que les filles et les femmes participent aussi au développement économique de nos nations grâce à cette autonomisation économique et à l'inclusion financière. Cette dernière revêt un caractère particulier parce que l'analphabétisme, surtout en zone rurale, est un frein au développement économique des femmes. Aujourd'hui, on parle d'inclusion financière, d'outils adaptés, de paiement par le téléphone, etc., à des femmes qui ne savent ni lire, ni écrire. Comment vont-elles avoir accès à ces outils ? Nous réfléchissons à ces questions et, au niveau de la Fondation Auxence & Justine Ickonga, nous sommes en train de mettre en place un programme dénommé « Jokwa » (Apprendre) qui permettra aux femmes de savoir bien utiliser un smartphone et tous les outils financiers qui y sont liés.

L.C.K : La conférence a également été l'occasion de parler de la violence faite aux femmes. Comment donc rendre autonomes économiquement, les femmes victimes des différents types de violences ?

E.E.B : Il existe plusieurs types des violences et il n'y a pas un programme spécifique adapté aux femmes qui subissent des violences. Il faudrait qu'il y ait des programmes pour autonomiser des femmes mais que ces programmes soient orientés vers des femmes qui subissent des violences en particulier, c'est-à-dire qu'elles doivent être prioritaires dans la sélection des personnes bénéficiaires de ces programmes. Catégoriser les femmes me fait penser à une forme de discrimination. Est-ce qu'une femme qui subit des violences a plus droit à des programmes d'autonomisation que les autres ? La réponse est non. Les femmes ont besoin des programmes qui leur permettront d'avoir des emplois et

de créer des entreprises ou des micro entreprises. Toutes en ont besoin, mais on doit aussi, ou particulièrement, mettre un accent sur celles qui sont peut-être les plus vulnérables, notamment celles qui ont subi des violences. Donc, tous les programmes qui existent doivent aussi bénéficier à ces femmes qui subissent des violences.

L.C.K: Quels sont les outils financiers que les experts ont proposés pour aider les femmes dans leur quête d'autonomisation économique ?

E.E.B : La société OACAM, basée à Londres, qui fait des micro-prêts aux femmes entrepreneures, permet à des personnes d'avoir accès à des prêts, mais de manière digitale. Donc, on revient encore sur la question de l'alphabétisation. Ça veut dire qu'il n'y a qu'une catégorie de personnes qui pourra avoir accès à ces prêts et pas forcément les personnes issues d'un milieu rural. En outre, L'Oréal a lancé le programme « Women Found » qui finance des projet de groupes, c'est-à-dire des projets des associations de femmes qui ont subi les conséquences de la crise de la covid 19 et qui se sont appauvries. Ces associations de femmes peuvent soumettre des projets qui seront étudiés en vue d'un éventuel financement. Bien plus, des sociétés de transfert de fonds comme Moneygram sont en train de réfléchir sur la mise en place de programmes spécifiques pour les femmes. En outre, certaines banques présentes lors de la conférence permettent d'avoir des prêts dédiés aux femmes. Donc, dans les prochains jours, sur le site de la Fondation A&J Ickonga, vous pourrez avoir accès au résumé de ces assises, et aussi des orientations, puisqu'on a organisé la conférence pour informer majoritairement les femmes sur les services financiers et les outils financiers qui leur sont dédiés et mis à leur disposition.

Par ailleurs, la Fondation Bill & Melinda Gates, qui était très présente lors de la conférence, dis-

pose également de programmes dédiés à l'autonomisation des femmes, mais qui sont plus orientés vers les grandes institutions. Donc, ce sont ces grandes institutions qui mettent déjà en place des programmes. Ainsi, la Banque africaine de développement (BAD) a des outils financiers dédiés aux femmes et qui sont, en majorité, financés par la Fondation Bill & Melina Gates. Il faut plutôt s'orienter vers la BAD pour bénéficier indirectement de l'appui de la Fondation. D'autres partenaires vont être présentés dans les prochains jours, toujours sur le site internet de la Fondation, et ils vont permettre à de nombreuses femmes ou à de nombreuses organisations de femmes de bénéficier de certains programmes. Nous travaillons particulièrement sur l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes du Nord du Congo, de la région de Makoua, en République du Congo. Ce sont des programmes pilotes d'accompagnement des femmes qu'on va mettre en place pour leur permettre déjà d'avoir de nouvelles filières, des filières innovantes qui vont leur permettre de bénéficier de formations, de l'éducation et surtout d'un accompagnement pour développer des programmes au travers des groupements d'intérêts économiques, pour avoir l'accès au marché ou encore pour la commercialisation des produits.

L.C.K : Quel message pouvez-vous adresser aux Africaines ?

E.E.B : Le message à adresser aux femmes africaines en particulier est de croire, de continuer à se battre, de savoir qu'elles ont un rôle à jouer dans l'économie africaine et qu'elles continuent d'aller vers les institutions, les associations et les organismes financiers qui leur donnent la possibilité d'avoir un peu plus de financement pour développer leurs activités, quelle que soit l'activité. Il n'y a pas de petite ou grande activité économique. Que celles qui sont formées et qui cherchent des emplois sachent qu'il y'a de plus en plus de sociétés ou d'entreprises en Afrique qui peuvent les aider à avoir des emplois. J'encourage toutes les Africaines à continuer d'avancer et de progresser dans le développement de l'Afrique. J'adresse un message particulier pour le petit groupe de femmes commerçantes, battantes de Makoua, pour leur dire que nous sommes là, et que nous allons toujours, ensemble, la main dans la main, évoluer, progresser, créer de nouvelles opportunités pour elles, et les aider à développer des activités.

Propos recueillis
par Adrienne Londole

CAF -C2/BARRAGES ALLER

Mazembe gagne, Maniema Union et DCMP défaits

Les résultats des matches aller des barrages de la Coupe de la Confédération sont mitigés pour les trois clubs de la République démocratique du Congo.

Le TP Mazembe a assuré un service minimum, le 28 novembre, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, face à Marumo Gallants d'Afrique du Sud, par un but à zéro. Le défenseur Lehlohonolo Nonyane du club sud-africain (tombeur de l'AS V.Club de Kinshasa au deuxième tour éliminatoire de la C2) a marqué contre son camp, à la 45e mn, permettant donc aux Corbeaux d'espérer une qualification à l'issue du match retour afin d'accéder à la phase des groupes de la C2 africaine. La veille du match, l'entraîneur français Franck Dumas indiquait : « Nous avons la possibilité de jouer les matches en aller et retour, à nous d'optimiser nos chances de qualification lors du match aller. Ce qu'on connaît des équipes sud-africaines, ce qu'elles aiment le ballon, le jeu court et avoir la possession. J'ai un groupe qui sait agir et réagir. Moi, je suis content de ce que font mes joueurs. Maintenant, c'est un autre match de niveau supérieur, et il faut avoir de l'engagement supérieur. Nous

avons tous les joueurs enregistrés avant la Champion's League. À nous de continuer le travail qu'on a débuté depuis quelques mois ». Mazembe remporte donc le premier acte de cette double confrontation. Au stade des Martyrs à Kinshasa, Maniema Union recevait Pyramids d'Egypte. Et le club visiteur a virtuellement validé sa qualification en s'imposant sur le terrain de l'adversaire par un but à zéro. Mahmoud Wadi a inscrit l'unique but du match à la 25e mn. Notons l'expulsion du gardien de but Brudel Efonze Liyongo, à la 70e mn, après un deuxième avertissement de l'arbitre. Les chances de qualification du club de Kinshasa pour la phase des poules de la Coupe de la Confédération, qui du reste joue loin de ses bases, sont très amenuisées. Enfin, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) jouait le même dimanche, à Niamey, face à l'US Gendarmerie du Niger. Le club dirigé par Vidye Tshimanga et entraîné par André-Alain Landeut s'est incliné au stade Seyni Kountché de la capitale nigérienne, par zéro but à



Mazembe victorieux de Marumo Gallants au match des barrages de la C2 aller à Lubumbashi

deux. Wilfried Gbeuli à la 48e mn et Hinsa Issoufou à la 73e mn ont éteint les Immaculés de Kinshasa qui avaient demandé le report de leurs matches du championnat de la Ligue nationale de football pour préparer cette rencontre, alors que les matches locaux pouvaient leur permettre d'avoir plus d'entraînement. Renseigné sur cette équipe,

André-Alain Landeut déclarait avant la rencontre : « Nous avons toutes les informations sur notre adversaire. Nous savons que c'est une équipe à ne pas négliger. Ils ont un attaquant très dangereux qui se nomme Issoufou et les arrières latéraux sont des internationaux. Elle est championne de son pays. C'est vraiment une bonne équipe. Mais si l'adver-

saire n'a pas d'informations sur nous, c'est à notre avantage. Nous connaissons nos qualités, mais nous nous intéressons toujours à nos adversaires. Nous avons regardé quelques extraits de leurs cinq derniers matches ». Mais ces renseignements n'ont visiblement pas servi au club. L'on attend donc l'issue du match retour.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COVID-19

Des infirmières déposent plainte contre l'UE et d'autres pays pour violation des droits de l'homme

Les syndicats d'infirmières de vingt-huit pays et territoires, représentant plus de 2,5 millions d'agents de santé, ont déposé une plainte auprès du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, accusant certains pays à revenu élevé opposés à une dérogation temporaire aux Adpic à l'OMC, d'une violation des droits.

Dans une lettre soumise par Global Nurses united et Progressive International, au nom des syndicats d'infirmières au rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé, Tlaleng Mofokeng, ils exhortent ce dernier à entreprendre une mission pour enquêter et déterminer comment les actions de l'Union européenne (UE) et de ses États membres, du Royaume-Uni, de la Norvège, de la Suisse et de Singapour en refusant de soutenir une dérogation à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic), à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) « constituent une violation continue de leurs obligations de garantir le droit à la santé physique et mentale de chacun ». Selon la lettre, « ces pays ont violé nos droits et les droits de nos patients - et ont causé la perte d'innombrables vies - d'infirmières et d'autres soignants et de ceux dont nous avons pris soin ».

Une dérogation temporaire aux Adpic permettrait aux pays de fabriquer des produits Covid-19 (vaccins et traitements), pendant la pandémie sans solliciter le consentement d'un titulaire de brevet. Pour les partisans, cela aiderait à stimuler la production de technologies Covid-19 et à résoudre les problèmes et les inégalités d'approvisionnement en vaccins. Mais certains pays à revenu élevé et sociétés pharmaceutiques se sont opposés à la dérogation, affirmant que les brevets ne sont pas le problème, mais que la capacité de fabrication est limitée à l'échelle mondiale. Certains ont également déclaré que la levée des brevets ne suffirait pas, compte tenu du fait que la fabrication de produits Covid-19 nécessitera également des transferts de technologie de la part des sociétés d'origine.

Un appel a été lancé pour les réunions ministérielles de l'OMC cette semaine, qui a été reportée, après la détection d'une nouvelle variante de Covid-19 nommée Omicron. Pour le directeur de la communication de Progressive International, James Schneider, le report de la réunion et la détection d'une nouvelle variante de Covid-19 ne font que renforcer le dossier des infirmières. Il y a plus d'un an que l'Inde et l'Afrique du Sud ont soumis une proposition à l'OMC visant à renoncer temporairement aux protections de la propriété intellectuelle pour les produits Covid-19.

Malgré le soutien de plus de cent pays, dont les États-Unis, la proposition n'a pas encore été adoptée. Certains experts affirment que des investissements supplémentaires (main-d'œuvre), seraient toujours nécessaires en plus de la propriété intellectuelle. Mais d'autres soutiennent qu'il existe des moyens d'y remédier, car il existe des usines de fabrication potentielles qui peuvent être modernisées pour produire des vaccins Covid-19, et un corps d'ingénieurs à la retraite dans le monde qui pourrait fournir une expertise dans l'intervalle, a rapporté le directeur technique de Racing Point Andrew Green.

Noël Ndong

FOCAC

Le président chinois promet à l'Afrique un milliard de doses anti-covid

Le président chinois, Xi Jinping, a promis lundi un milliard de doses de vaccins anti-covid à l'Afrique, sous la forme de dons ou de soutien à la production locale, afin de combler le «vide vaccinal» accusé par le continent.

Le président chinois a fait son annonce à distance lors d'un forum de coopération sino-africain organisé en dehors de Dakar, alors que les pays africains s'emploient à relancer leurs économies durement touchées par la pandémie. Les organisateurs comptent, pour y parvenir, sur une coopération renforcée avec la Chine. Cette dernière, premier partenaire commercial de l'Afrique et deuxième destination pour les exportations africaines, a doublé son activisme économique sur le continent d'une diplomatie vaccinale intensive en soutien à des pays notoirement sous-dotés.

« Dans le cadre de la lutte contre la covid, la Chine fournira à l'Afrique un milliard de doses de vaccins supplémentaires, dont 600 millions sous forme de dons et 400 millions sous d'autres formes comme la mise en place d'unités de production de vaccins », a dit le président chinois, lors du Forum de coopération Chine-Afrique (Focac).

lutte solidaire contre la covid. Nous devons accorder la priorité à la protection de nos populations et combler le fossé vaccinal », a dit le président chinois, faisant référence au sévère retard de vaccination observé en Afrique.

Le président chinois a aussi annoncé l'envoi de 1 500 professionnels de santé et la réalisation de cent projets sanitaires. Il a également promis un soutien à l'agro-business. L'aide à ce secteur, de la part du géant chinois, est une attente forte du Sénégal et d'un certain nombre de pays africains en quête de développement.

Les participants au forum, investisseurs et officiels africains et chinois participant physiquement ou à distance, ont rappelé l'importance de l'engagement chinois sur le continent.

A travers l'Afrique, la production s'est contractée de 2,4% en 2020, la pandémie a aggravé le chômage, les déficits budgétaires, la dette publique, a dit le ministre

déclaré.

Le ministre sénégalais a toutefois demandé une relation chinoise avec le continent moins centrée sur la dette et profitant plus aux économies africaines. La coopération doit «viser plus d'investissements directs étrangers chinois en Afrique», a-t-il dit. « On a beaucoup d'investissements en dette, il nous faut plus d'investissements en fonds propres », a-t-il insisté.

La Chine fait face au reproche de se servir des dettes contractées par les États africains, notamment pour financer de grandes infrastructures comme les aéroports ou les lignes de trains, afin d'accroître son influence sur des pays incapables ou peinant à honorer leurs engagements. Elle est aussi critiquée pour le déséquilibre des échanges commerciaux, ainsi que ses pratiques sociales ou environnementales.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a rejeté vendredi l'accusation selon laquelle Pékin instrumentaliserait la dette en Afrique. Il invoquait le manque de fonds propres des pays africains comme entravant leur développement social.

Le ministre sénégalais Hott a demandé à ce que les entreprises chinoises orientent davantage leurs investissements vers l'industrialisation et la digitalisation des économies du continent, avec un transfert de compétences et de technologies.

« Cette pandémie a montré la nécessité pour nos économies de produire plus et de devenir souverains dans des secteurs stratégiques » comme la pharmacie, l'agro-industrie et la digitalisation, a-t-il dit.

AFP

« On a beaucoup d'investissements en dette, il nous faut plus d'investissements en fonds propres »

Des projets de production de vaccins sur le continent sont déjà devenus réalité en Égypte ou sont en gestation, au Sénégal par exemple. La Chine a, par ailleurs, livré plus de 160 millions de doses de vaccins à l'Afrique, a dit le vice-ministre chinois du Commerce, Ren Hongbin, dont une bonne part sous la forme de dons.

« Nous devons poursuivre la

de l'Économie sénégalais Amadou Hott.

«Résilience»

Mais il a constaté «la forte résilience de la coopération Chine-Afrique face au choc lié à la crise sanitaire». Les investissements directs chinois en Afrique ont repris et se sont chiffrés à 2,5 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021, a-t-il

SAHEL

Mohamed Bazoum : « le jour où les Français plieront bagage à Gao, ce sera le chaos »

Le président nigérien, Mohamed Bazoum, a déclaré que la présence des forces étrangères au Niger et dans les autres pays du Sahel a permis d'améliorer nettement les compétences des armées locales grâce à des formations appropriées.

Mohamed Bazoum a expliqué pourquoi il faisait appel à ces forces armées : « Le Niger fait appel à ces armées pour assurer la formation des soldats en créant notamment des forces spéciales à qui cette formation a permis d'acquérir des compétences de nature à faire en sorte que nous ayons un bon rapport de force vis-à-vis de notre ennemi », lors d'un entretien télévisé avec un chaîne nationale. « Ainsi formée, ces forces spéciales ont un comportement totalement différent des forces qui n'ont pas acquis cette formation », a-t-il expliqué.

Cinq forces étrangères ont participé à la formation des forces armées nigériennes : Les forces canadiennes, américaines, allemandes, belges et françaises.

Mohamed Bazoum salue la présence des forces françaises

Le chef d'État nigérien a particulièrement salué la présence des forces françaises dans son pays et au Sahel. « De tous les pays qui sont engagés à nos côtés dans la lutte contre le terrorisme, la France est le pays qui consent le plus de sacrifices. Ce sont 53 jeunes français qui sont

morts au Mali », a-t-il rappelé, avant d'ajouter : « J'ai entendu des gens dire que si les Français sont là et que les problèmes ne sont pas réglés, c'est que ce sont eux qui sont à la base. Et si les Français s'en vont, vous êtes sûrs que ces armées-là, qui ont leur devoir aujourd'hui, elles seront en mesure de faire face à cette situation ? Non ! Moi, je suis sûr que le jour où les Français plieront bagage à Gao, ce sera le chaos ! Les gens de Gao le savent de toute façon ».

La réaction du président Bazoum intervient dans un contexte où des po-

pulations de certains pays du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger), manifestent contre la présence des forces étrangères, notamment françaises perçues comme des « forces d'occupation ». Un convoi militaire français a récemment été bloqué plus d'une semaine au Burkina Faso, avant de rejoindre le Niger. « Je suis totalement désolé de la campagne qui est menée contre eux [les soldats français]. Je veux que les Français soient forts, parce qu'ils ont, avec cet espace du Sahel, une histoire singulière... », a-t-il insisté.

Noël Ndong

CLIMAT

La société civile jauge les contributions déterminées au niveau national

Neuf organisations de la société civile congolaise et les parties prenantes de la gouvernance climatique se sont réunies, le 29 novembre à Brazzaville, pour évaluer la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), après la Cop 26, tenue à Glasgow, en Écosse.

Les travaux ouverts par Georges Nguila, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), permettront aux participants d'examiner les priorités des organisations de la société civile et de faire le point des inquiétudes de l'administration en lien avec le plan climat du Congo et évaluer la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (CDN). En effet, les CDN sont des plans nationaux non contraignants mettant en évidence les actions climatiques, y compris les objectifs liés au climat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les politiques et les

mesures que le gouvernement vise à mettre en œuvre en réponse au changement climatique et en tant que contribution pour atteindre les objectifs mondiaux fixés dans l'Accord de Paris.

À l'inverse de l'ancienne CND, la particularité des CDN révisées de la République du Congo en 2021 prend en compte les questions du genre, plusieurs aspects liés à la forêt, aux droits de l'homme et à la transparence. Les CDN restaurées ont également un mécanisme de financement, un plan d'action et un organe de suivi. Le directeur exécutif de l'OCDH a déclaré : « Depuis le rapport de 1972 du

Club de Rome, il y a eu des premières inquiétudes sur le climat. Après le Club de Rome, il y a eu la rencontre de Rio en 1992 où les plaintes se sont faites entendre. Aujourd'hui, la situation du climat est devenue catastrophique et on s'est aperçu que c'est grâce au modèle d'une économie industrielle que nous sommes en train de détruire la nature, la survie de l'humanité est en danger. Il s'agit de passer d'une économie industrielle à une économie verte ».

Pour passer à une économie verte et ne pas réduire les possibilités de séquestration du carbone au Congo, plusieurs initiatives sont en train d'être prises par le gouvernement, parmi lesquelles l'interdiction des torchères à Pointe-Noire, la lutte contre la déforestation et autres.

Signalons que l'économie verte est l'activité économique qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Ce modèle économique obéit aux règles, aux principes et aux critères du développement durable.

Fortuné Ibara

« Depuis le rapport de 1972 du Club de Rome, il y a eu des premières inquiétudes sur le climat. Après le Club de Rome, il y a eu la rencontre de Rio en 1992 où les plaintes se sont faites entendre. Aujourd'hui, la situation du climat est devenue catastrophique et on s'est aperçu que c'est grâce au modèle d'une économie industrielle que nous sommes en train de détruire la nature, la survie de l'humanité est en danger. Il s'agit de passer d'une économie industrielle à une économie verte ».

AFRICA INVESTMENT FORUM

L'édition 2021 reportée

Prévue du 1er au 3 décembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'édition 2021 du forum portant sur les investissements en Afrique a été reportée jusqu'à nouvel ordre. La décision a été prise à l'issue des consultations menées par le gouvernement ivoirien et le Conseil d'administration du groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

Selon les organisateurs de la rencontre qui devait connaître la participation active des éminents chercheurs et experts africains de l'économie et des finances, Africa investment forum est le premier marché d'investissement en Afrique. Plusieurs milliards de dollars de projets d'investissement étaient programmés, après les échanges avec différents promoteurs de projets et les investisseurs issus de nombreux pays du monde.

« Malheureusement, avec l'augmentation des restrictions de voyage à l'échelle mondiale, en raison de la variante covid-19 appelée Omicron, et les inquiétudes accrues en matière de santé et de sécurité, il est nécessaire de reporter l'événement. La santé et la sécurité de chacun passe avant toute autre considération », a déclaré le président de la BAD, Akinwumi Adesina, avant de souligner que le groupe de la BAD et le gouvernement de la Côte d'Ivoire souhaitent remercier les participants et les délégations qui étaient attendus sur place, et se réjouissent de la décision d'accueillir l'événement à une date ultérieure.

Rock Ngassakys

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

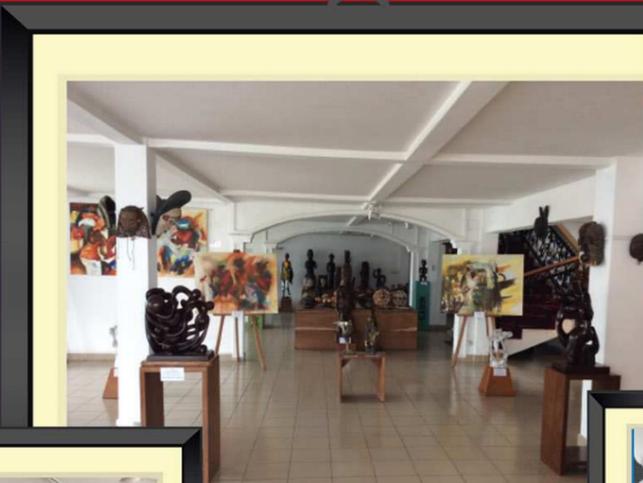
de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

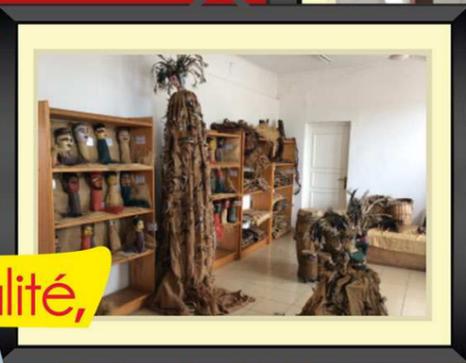
SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ZONE CÉMAC

Impulser une dynamique pour attirer des investissements dans les énergies

La première édition du business energy forum (CBEF) a ouvert ses travaux, le 30 novembre à Brazzaville, regroupant les décideurs politiques, les compagnies du secteur de l'énergie, les experts et partenaires au développement. Les participants réfléchissent sur les moyens de booster les secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité.

Le forum CBEF de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), qui se veut un haut lieu de rassemblement des acteurs clés du secteur des énergies, entend créer une dynamique au sein de l'espace communautaire en vue de susciter les investissements locaux et étrangers en faveur de l'énergie. La dynamique se doit d'optimiser les moyens développés, en lien avec l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Initié par la République du Congo et la Guinée équatoriale, le forum est une solution de rattrapage pour l'Afrique centrale considérée comme la sous-région la moins intégrée et peu développée en dépit d'immenses ressources naturelles dont elle dispose. Il s'agit de corriger, selon les initiateurs, la vétusté des infrastructures existantes et le faible niveau d'investissements consentis par les États membres de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) ainsi que les partenaires privés.

En effet, la rencontre dédiée à l'industrie énergétique en zone Cémac, dans le sillage de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), selon Gabriel Mbagha Obiang Lima, ministre des Mines et Hydrocarbures de la Guinée équatoriale, vise à inciter des réflexions interactives entre les parties prenantes du secteur de l'énergie. Elle devrait aboutir à l'élaboration

des « propositions pertinentes » pour favoriser et améliorer l'éclosion des acteurs, y compris des échanges dans ce secteur prolifique.

Le contexte actuel, marqué par la persistance de la pandémie et l'incertitude sur les cours du pétrole, doit conduire les pays de la sous-région à agir ensemble, a plaidé Gabriel Mbagha Obiang Lima. « Nous avons besoin d'une Cémac où il y a une synergie dans le secteur du gaz et du pétrole, les compagnies pétrolières de la sous-région doivent travailler ensemble, en partageant les informations. C'est de continuer à partager les expériences, à créer de la valeur ajoutée au bénéfice des entreprises et des populations », a-t-il insisté.

En acceptant d'abriter l'évènement, le gouvernement congolais veut jouer sa partition dans le processus d'intégration africaine et d'un secteur porteur qu'est l'énergie. La présence de près d'une centaine d'acteurs sous-régionaux traduit l'engagement des pays de la Cémac à œuvre ensemble, a salué le Premier ministre, Anatole Collinet



Les participants au forum/Adiac

Makosso. « Cet évènement est une opportunité pour les pays membres de la Cémac d'agir en synergie, afin d'harmoniser leurs stratégies d'exploitations des ressources pétrolières et gazières, de parvenir à peser sur les marchés mondiaux et de répondre avec efficacité à la problématique de la pauvreté énergétique africaine », a-t-il déclaré.

La sous-région peut alors compter sur l'apport des organismes communautaires, à l'instar de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). Cette banque a pu financer, au cours de ces dernières années, pas moins de soixante-dix projets à hauteur de 915 milliards FCFA, à travers sa stratégie 2017-2022. « Nous allons continuer à investir

dans le secteur, par exemple, pour les projets de l'électrification transfrontalière », a assuré le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama.

« Mise en œuvre de la Zlécaf, impératif du développement de l'industrie énergétique en Cémac et perspectives pour le développement des partenariats public-privé », c'est le thème central de cette édition. Plusieurs autres sous-thèmes ont été débattus en panels : « Transition énergétique : coopération africaine, cas de la Cémac » ; « Les futurs grands projets dans le domaine du GPL et du GNL dans la sous-région Cémac » et « Vers une région intégrée et émergente avec les institutions financières ».

Fiacre Kombo

« Nous avons besoin d'une Cémac où il y a une synergie dans le secteur du gaz et du pétrole, les compagnies pétrolières de la sous-région doivent travailler ensemble, en partageant les informations. C'est de continuer à partager les expériences, à créer de la valeur ajoutée au bénéfice des entreprises et des populations »

ENVIRONNEMENT

Limiter les activités humaines autour des aires protégées

Prélude à la 12e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale en Afrique centrale, les défenseurs de l'environnement participent, du 29 au 30 novembre à Brazzaville, à un atelier de formation sur les impacts cumulatifs des projets sur les aires protégées.

Placée sur le thème « Prise en compte des impacts cumulatifs du développement sur les aires protégées lors de l'évaluation environnementale et sociale », la formation qui se tient en format hybride (Visioconférence et présentiel) est co-organisée par l'Association congolaise pour l'évaluation environnementale (ACEE) et le secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale (SEEAC) avec l'appui de l'Unesco.

Cette formation a pour but d'améliorer les connaissances des participants sur la question ; analyser le

cadre juridique et institutionnel de l'évaluation des impacts cumulatifs des projets sur les aires protégées ; passer en revue le processus d'EES et identifier les portes d'entrée, les défis et les enjeux de ladite évaluation ; présenter les méthodologies, les outils et les indicateurs pour faciliter l'évaluation de ces impacts.

La rencontre s'articulera autour de différents modules parmi lesquels la définition de l'EES et son rôle dans la préservation des aires protégées ; les défis et enjeux pour une bonne évaluation des impacts environnementaux liés aux aires protégées

; la démarche méthodologique et les outils concernés. « Nous allons tous nous pencher sur le thème qui va nous occuper pendant deux jours. Après, nous enchaînerons par le séminaire international. Il nous faut tous comprendre le concept des aires protégées qui est un espace dans lequel plusieurs activités s'y mènent », a indiqué le président de l'ACEE, Louis Bibissi.

Pour lui, cette session de formation est une opportunité à saisir afin de trouver des solutions pour remédier à ces différents impacts. «

Cet atelier nous permettra d'échanger sur la compatibilité de tout ce qui est impact environnemental constaté dans les aires protégées, à travers certaines activités qui s'y mènent, notamment les activités minières, pétrolières, forestières, industrielles. Elles génèrent des impacts qu'il nous faut analyser afin d'y remédier », a expliqué Louis Bibissi.

Réunissant les représentants des ministères de l'Environnement, du Tourisme, de l'Economie forestière ; des pouvoirs publics, des organismes partenaires ;

des organisations de la société civile, les participants pourront à cette occasion poursuivre et approfondir les échanges pour une meilleure consolidation de leurs capacités en la matière.

Notons que la 12e édition du séminaire international sur l'évaluation environnementale en Afrique centrale se tiendra du 1er au 2 décembre dans la capitale congolaise sur le thème « Évaluation environnementale et sociale et préservation des aires protégées : promouvoir les solutions basées sur la nature ».

Gloria Imelda Lossele

MINISTRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

NOTE D'INFORMATION

EXPO 2020 DUBAI



L'Exposition universelle « **Expo 2020 Dubaï** » se tient aux Emirats Arabes Unis, pour une durée de six (6) mois, du 1er octobre 2021 au 31 mars 2022. Le thème général de l'exposition est : « *Connecter les esprits, construire le futur* ». Il s'articule autour de trois sous-thèmes : Durabilité, Mobilité et Opportunité. Le Congo participe à cette exposition. Il y dispose d'un pavillon situé à environ 500 mètres de l'entrée principale du côté droit, à proximité des pavillons de la Norvège, de la Suisse, des Nations Unies, de la Chine, de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, etc.

La République du Congo a choisi le district thématique «Opportunity», afin de mettre en avant son potentiel dans différents secteurs.

L'Expo 2020 Dubaï est l'occasion, pour le Congo ainsi que pour les autres pays participants, de s'ouvrir au monde. C'est un haut lieu de rencontres, d'échanges, de concertation. Une occasion unique d'augmenter la visibilité du Congo, afin de vendre l'image de notre pays au monde entier et ainsi attirer les investisseurs.

L'Expo 2020 Dubaï abrite cent quatre-vingt-douze (192) participants. Le Congo va saisir cette opportunité pour faire connaître ses multiples richesses dans tous les domaines, notamment sa culture, ses minerais, sa faune, sa forêt avec ses multiples essences de bois et les nombreux avantages accordés aux investisseurs dans notre pays.

Pour les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais, cette exposition est une opportunité formidable pour nouer des liens commerciaux rentables et solides.

Le Gouvernement les encourage à participer à cet événement international.

Il convient de préciser que le pavillon ne sera pas un endroit de vente. Un espace dédié à la vente est réservé à chaque pays

participant au niveau du marché mondial à l'intérieur du site de l'exposition.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais pourront exposer des échantillons de leurs produits dans le pavillon congolais. Ceux-ci devront, cependant, être accompagnés d'un QR, Code indiquant des informations complètes sur leurs produits notamment le lieu de production, comment les acquérir, etc.

Toutes ces contraintes édictées par les organisateurs de l'Expo 2020 Dubaï découlent des restrictions Covid.

Les opérateurs économiques, les artisans et les artistes congolais devront prendre en charge eux-mêmes le transport et le dédouanement de leurs marchandises à Dubaï ainsi que les autres charges inhérentes.

Chaque pays participant à l'Expo 2020 Dubaï a une journée nationale qui lui est consacrée. Celle du Congo, initialement prévue le 23 décembre 2021, est reportée à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Ces journées nationales sont le pilier de la programmation de l'organisateur et représentent un instant de festivités pour les participants.

Pendant toutes les festivités des journées nationales, l'Organisateur vise à promouvoir la philosophie de connexion de l'Expo 2020 Dubaï, en travaillant étroitement avec chaque participant, afin de marquer cette occasion importante et d'assurer une réalisation sans accroc, pour chacune de ces journées.

Pour toutes informations contactez :
Tel +242 05.044.60.34 / +242 05.511.10.10
aesaturnin@gmail.com
www.commerce.gouv.cg

TRIBUNE LIBRE

La République !

Les Congolais ont célébré, le 28 novembre dernier, le 63e anniversaire de la proclamation de leur République. Ils se sont ainsi souvenus que leur espace commun de vie et d'action passa, le 28 novembre 1958, du statut de « territoire du Moyen-Congo » à celui de République. Cet espace devenait alors un Etat autonome à la suite du référendum du 28 septembre 1958 et aux termes de l'article 2 de la délibération n°112/58 du 28 novembre de la même année de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo.

La célébration de la proclamation de la République du Congo est d'essence récente. C'est seulement depuis 2010 que la date du 28 novembre donne annuellement lieu à une cérémonie placée sous le patronage du chef de l'Etat et au cours de laquelle la République est magnifiée. Depuis, les Brazzavillois, notamment, se sont habitués à se rendre à la place de la République, lieu consacré à cette cérémonie ces cinq dernières années, pour assister à la levée des couleurs nationales.

Mais, cette année 2021, les Congolais ont dû constater que les choses ont été différentes : la célébration des 63 ans de la naissance de la République du Congo n'a pas occasionné une cérémonie comme cela a été le cas depuis environ dix ans. Néanmoins, au nom du président de la République, le Premier ministre a exhorté ses compatriotes à l'amour de la patrie dans un message diffusé à travers la radio et la télévision nationales.

Ce changement de format est, à n'en point douter, le signe que le contexte actuel est tout aussi particulier que difficile. Un contexte qui reste dominé par la crise sanitaire caractérisée par les effets du coronavirus. Ce virus à l'origine de la maladie de la covid-19 n'a pas encore cessé sa macabre course. Depuis le début de l'année dernière, il sème la désolation dans de nombreuses familles, déséquilibre les économies partout dans le monde et surtout, il défie les scientifiques.

Dépourvus de traitement curable, les gouvernements du monde se vouent à la vaccination comme seul moyen sûr pour venir à bout de cet ennemi invisible qu'est la covid-19 qui augmente de virulence chaque fois qu'il change de visage. Aujourd'hui, c'est le variant Omicron qui crée la panique dans le monde.

A l'occasion du 63e anniversaire de la proclamation de la République en 2021, le gouvernement a, d'ailleurs, invité et incité les Congolais à contribuer, de façon évidente, à la lutte contre cette pandémie qui plombe l'économie nationale et sape les efforts de développement du pays. Cette invite est contenue dans le thème de cette journée, stipulé ainsi qu'il s'agit : « Lutter contre la covid-19, c'est sauver la République ».

En effet, en dépit des pourfendeurs des vaccins qui ne proposent aucune solution de rechange pour gagner la guerre contre la covid-19, un citoyen qui se fait vacciner participe effectivement à la victoire de son pays face à cette redoutable maladie. C'est dire combien la vaccination contre la covid-19 représente une porte de salut pour la République qui est mise en danger par cette maladie meurtrière, sans visage précis. Chaque Congolais devrait considérer qu'en se faisant vacciner, il apporte sa pierre à l'édification du Congo en boutant ainsi cette pandémie hors d'état de nuire. Car, un peuple malade ne peut contribuer au développement de son pays.

Valentin Oko

COVID-19

Le certificat de vaccination entre en vigueur ce 1^{er} décembre

Lors de sa dernière réunion, le 19 novembre, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19 a souligné que la mesure concernant l'obligation de produire la preuve de vaccination pour accéder à certains services administratifs publics ou privés : ministères, services publics, banques, mutuelles... entre en vigueur le 1er décembre 2021.

Depuis plusieurs semaines, quelques administrations publiques exigent déjà la présentation du certificat de vaccination pour y accéder même si l'entrée en vigueur est officiellement prévue ce 1er décembre.

Visiblement, dans un premier temps, la présentation de la preuve de vaccination ne sera pas étendue sur l'ensemble des secteurs mais se fera par palier. Il est, en effet, prévu que les modalités de mise en œuvre du Pass sanitaire soient

précisées dans un document intitulé « Codification et réglementation de la mise en œuvre du Pass sanitaire ». Ce document est en attente. Les pouvoirs publics devraient également disposer de tous les moyens pour contrôler l'authentification des certificats de vaccination pour les déplacements entre les grandes agglomérations. Il y a encore des réglages à faire pour y parvenir.

Sur la vaccination, le communiqué de la réunion de la Coordination nationale de

gestion de la pandémie du 19 novembre fait état d'un accroissement du nombre de personnes complètement vaccinées. « L'on dénombre 175 855 personnes complètement vaccinées en vingt-huit jours, soit en moyenne 6 280 personnes par jour; performance à comparer aux 16 700 personnes qu'il faudrait vacciner chaque jour; soit un gap journalier moyen de 10 420 personnes », précisait le document.

Rominique Makaya

HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Le Conseil consultatif de la femme à l'écoute des élèves

Le secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif de la femme (CCF) a lancé, le 28 novembre dernier à Brazzaville, les ateliers d'écoute des collégiennes et lycéennes de la capitale, en vue de politiser le sujet du harcèlement sexuel en milieu scolaire.

Placée sur le thème « Harcèlement sexuel en milieu scolaire », la série de rencontres qui se poursuivront les 4 et 11 décembre prochains, vise, entre autres, à stopper toutes les violences à l'égard des femmes. En effet, ce sont les élèves du lycée et CEG Nganga-Edouard ainsi que celles de Anne-Marie-Javouhey qui ont été les premières à être sensibilisées. L'activité s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, et les seize jours d'activisme contre les violences liées au genre dont le but est de sensibiliser le public à cette

ment face à toutes sortes d'obstacles et se retrouvent trop souvent confrontées à des violences, y compris sur les lieux d'apprentissage. Ces violences sont ainsi une cause d'abandon des études et de décrochage scolaire », a-t-elle déclaré.

Selon elle, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure également, a poursuivi Coralie Steeven Ikia-Dimi, l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence,

a cité les coups, les mutilations génitales, sévices ou châtiments corporels. Quant aux violences sexuelles, il s'agit du viol, des abus et actes sexuels forcés. Sur la liste des violences morales, on compte le harcèlement moral, le cyber harcèlement (sur les réseaux sociaux notamment), les avances sexuelles non désirées et persistantes, le harcèlement sexuel (avec parfois du chantage, phénomène dit des notes sexuellement transmissibles).

Élève en classe de terminale au lycée Nganga-Edouard, Priscille Mouyendi s'est félicité de cet échange portant sur le harcèlement. « Les jeunes filles sont de nos jours victimes du harcèlement sexuel dans les écoles, les familles. Les auteurs sont souvent des bébés noirs et Kulunas. Même dans les écoles, les professeurs se lancent également dans ces mauvaises pratiques, y compris les collègues de classe en nous forçant de sortir avec eux contrairement à notre volonté », a-t-elle dénoncé.

Conduisant la délégation du complexe scolaire Anne-Marie-Javouhey, Georges Koussengomona a positivement apprécié ce thème qu'il juge très important dans la mesure où le harcèlement peut freiner la progression d'une élève dans un établissement scolaire donné. « Je pense que c'est un thème éclairant qui peut faire de telle sorte que les élèves filles s'apprennent à toute sorte de harcèlements pouvant s'opérer dans leur établissement, dans la rue ou dans la vie entière », a-t-il fait savoir.

Parfait Wilfried Douniama

« Les jeunes filles sont de nos jours victimes du harcèlement sexuel dans les écoles, les familles. Les auteurs sont souvent des bébés noirs et Kulunas. Même dans les écoles, les professeurs se lancent également dans ces mauvaises pratiques, y compris les collègues de classe en nous forçant de sortir avec eux contrairement à notre volonté »

question et de lutter contre ce type de violences.

Conduisant la délégation au lycée Nganga-Edouard, la première secrétaire du CCF, Coralie Steeven Ikia-Dimi, a exhorté les jeunes filles à ne pas hésiter à relever, si possible, les us et coutumes qui impacteraient négativement la vie des femmes dans le pays. « Les filles congolaises aussi font certaine-

de la stigmatisation et du sentiment de honte qui peuvent l'entourer. « Cette violence à l'égard des femmes englobe toutes les formes physiques, sexuelles et psychologiques, dirigées contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances », a-t-elle commenté.

Parlant des violences physiques, la première secrétaire du CCF

BALLON D'OR

Messi au septième ciel

Quel règne impérial! Sans partage, Lionel Messi a remporté le Ballon d'Or 2021, le septième pour l'Argentin et le premier de l'histoire du Paris SG, s'isolant un peu plus au firmament du football après avoir devancé lundi Robert Lewandowski et Jorginho.

Et de sept! Messi a déjà été sacré six fois auparavant (2009, 2010, 2011, 2012, 2015 et 2019) sous le maillot du Barça, qu'il a quitté en larmes cet été pour rejoindre le PSG, après 20 ans en «blaugrana».

Cette fois, il a très probablement dominé le scrutin pour avoir guidé l'«Albiceleste» à son premier trophée depuis 28 ans, et le premier trophée majeur de «La Pulga» (La Puce) sous ce maillot, après quatre finales perdues, trois en Copa America (2007, 2015 et 2016), une en Coupe du monde (2014).

Ce nouveau succès représente aussi un triomphe pour le PSG, qui touche là son tout premier Ballon d'Or, le deuxième pour un club français après celui de Jean-Pierre Papin avec Marseille (1993).

Le Libérien Georges Weah, sacré en 1995, avait joué le pre-

mier semestre au PSG mais soulevé le trophée sous le maillot de l'AC Milan.

Auparavant la meilleure place d'un Parisien était la 3e, pour Neymar, en 2017, année commencée au FC Barcelone. Zlatan Ibrahimovic (2013) et Kylian Mbappé (2018) ont terminé 4e.

Cristiano Ronaldo, sixième au classement et absent au Châtelet

Gala maussade en revanche pour Cristiano Ronaldo, «seulement» sixième de l'édition 2021, et qui a boudé la cérémonie présentée par Didier Drogba et Sandy Heribert et maugréé sur son compte Instagram, écrivant tout de même : «J'envoie toujours mes félicitations à ceux qui gagnent».

Avec cinq trophées, il prend du retard dans sa compétition avec Messi et les années filent,



si remporté le trophée Yachine de meilleur gardien.

«C'était une année incroyable pour moi», a souri le géant «Gigio», qui «espère être à la hauteur de cet honneur sur le terrain», où il est en concurrence féroce avec Keylor Navas, avec qui il partage la cage du PSG.

Alexia Putellas couronnée

Le Ballon d'Or féminin lui a couronné la capitaine du FC Barcelone et gagnante de la Ligue des champions féminine, Alexia Putellas.

«Alexia», le nom sur son maillot, succède à la Norvégienne Ada Hegerberg, première lauréate de l'histoire en 2018, et à la championne américaine et icône militante Megan Rapinoe (2019).

Putellas (27 ans) devance sa coéquipière Jennifer Hermoso et leur victime en finale de C1, l'Australienne des Blues Sam Kerr.

peut-être coûté une place sur le podium.

La troisième place est occupée



rendant de moins en moins probable que l'Argentin soit rattrapé.

Lewandowski aussi est déçu. Il ne deviendra pas cette année le premier Ballon d'or polonais. Le buteur du Bayern a probablement raté le coche quand France Football a décidé de ne pas attribuer son prestigieux trophée en 2020, année tronquée par l'épidémie de Covid-19.

Classé 4e en 2015, 8e en 2019, «Lewy» obtient tout de même le meilleur classement pour un joueur polonais, après les troisièmes places de Kazimierz Deyna (Legia Varsovie) en 1974 et Zbigniew Boniek (Widzew Lodz/Juventus) en 1982.

Il se console aussi avec le prix de meilleur buteur de l'année, créé pour cette édition par France Football.

«Je suis très honoré par ce trophée, je sais ce que veut dire être là sur le terrain, être un buteur, parvenir à ses fins», a dit Lewandowski. Benzema aussi a rêvé du Ballon d'Or. Longtemps annoncé parmi les favoris, il termine au pied du podium (4e), de loin son meilleur classement. Classé pour la septième fois, sa plus belle place était jusqu'alors 16e en 2014. Ses démêlés judiciaires lui auront

par l'Italo-Brésilien Jorginho, milieu défensif de l'Italie et de Chelsea (désigné club de l'année par le jury), et vainqueur à ce titre de l'Euro et de la Ligue des champions cette année.

Donnaruma meilleur gardien

L'Italien Gianluigi Donnaruma aussi a collectionné les trophées cette année. Champion d'Europe avec l'Italie, meilleur joueur de l'Euro-2020, il a aus-

Kerr.

Pedri, meilleur jeune Enfin le trophée Kopa de meilleur jeune, où 32 anciens Ballons d'Or votent, a récompensé Pedri, qui a brillé avec l'Espagne à l'Euro (demi-finaliste) et en Ligue des nations (finaliste) et au Barça. Mais il reste du chemin au prodige pour gagner sept Ballons d'Or, comme l'intouchable Messi.

Camille Delourme avec AFP

**COUPE DE FRANCE: LE TIRAGE AU SORT DES 32es DE FINALE**

Plusieurs Congolais, internationaux ou anonymes, sont concernés par les 32es de finale de la Coupe de France, qui se tiendront les 17, 18 et 19 décembre.

Bergerac (N2/Kévin Mingoua) – FC Metz (L1/Warren Tchimbembé)

Wasquehal (N3) – Vannes (N2/Jonathan N'Sondé)

Stade Rennais (L1) – FC Lorient (L1/Loris Mouyokolo)

Quevilly Rouen (N1) – Laval (N1/Marvin Baudry et Randi Goteni)

Stade Poitevin (N3/Rodney Mazikou) – RC Lens (L1)

Red Star (N1) – Monaco (Chrislain Matsima)

Sochaux (L2) – Nantes (L1/Yannis M'Bemba)

Andrézieux (N2) – Montpellier (L1/Béni Makouana)

Entente Thaonnaise (N3) – AS Beauvais (N2/Cédric Odzoumo)

Troyes (L1) – Nancy (L2/Warren Bondo)

Reims-Saint-Anne (R1/Cédric Nanitelamio) – Reims (L1/Bradley Locko Banzouzi)

Le FC Versailles (N2) de Christopher Ibayi affrontera le vainqueur du match entre Solidarité Scolaire (Guadeloupe) et Sarre-Union.

COMITÉ NATIONAL PARALYMPIQUE

Simon Ibovi réélu président

Au terme de l'assemblée générale électorale du Comité national paralympique congolais (CNPC), Simon Ibovi a été réélu pour un mandat de quatre ans à la tête de cette structure qui gère le sport des personnes vivant avec handicap.

En présence du directeur général des Sports, Jean Robert Bindélé, les délégués des clubs et les présidents des ligues ont jeté leur dévolu sur celui qui a vulgarisé ce secteur en République du Congo. Pour cette nouvelle olympiade qui se terminera à la fin des Jeux paralympiques de 2024, Simon Ibovi souhaite rehausser le niveau des athlètes congolais tout en continuant la promotion et la vulgarisation des différents sports que pratiquent les personnes vivant avec handicap dans le pays. Il estime aussi qu'il est nécessaire d'augmenter le nombre des pratiquants et mettre en place des stratégies pouvant garantir une meilleure visibilité aux athlètes après leur carrière. « *Nous commençons une nouvelle aventure et nous devons tout mettre en oeuvre pour relever les défis qui se présentent. Ensemble, nous ferons des exploits puisque les Congolais nous observent. Alors, préparons-nous afin de faire mieux en 2024. Le sport assure l'insertion des athlètes, alors faisons notre travail avec beaucoup de sérieux* », a indiqué Simon Ibovi.

Pour accomplir ses missions avec efficacité, Simon Ibovi devra compter sur le savoir-faire et l'abnégation des autres membres du bureau exécutif du CNPC puisque Jean Claude Nzaba a intégré ce bureau en qualité de premier vice-président. Eric Kombou Moukala, Albert Boueya, Ghislain Kimbouanga et Jonas Bamana ont été respectivement réélus 2e, 3e, 4e vice-présidents puis secrétaire général. Si Jean Sylvestre Poaty a été élu comme secrétaire général adjoint, Mariane Okono évoluera comme trésorière générale aux côtés du très expérimenté Fely Moukongo (trésorier général adjoint).

En qualité de membre, Fifi Loukoula représentera les athlètes dames au moment où Fortin Opendza a été élu au nom des athlètes hommes. Armand Ndinga Okossa prend le poste de premier commissaire aux comptes. Les deux membres du commissariat aux comptes seront complétés prochainement.

Notons que le CNPC est l'organe qui gère des sportifs handicapés à travers différentes compétitions.

Rude Ngoma



FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Coupe de France, 8e tour

Trois Congolais sur la feuille de match, mais aucun entré en jeu : tel est le bilan de Marvin Baudry, Randi Goteni et Durel Avounou lors du duel de voisins entre Laval et Le Mans. Les Tangos se qualifient aux tirs au but (7-6, 1-1 après prolongations).

Sans Fernand Mayembo ni Nolan Mbemba, restés sur le banc, Le Havre est éliminé par Chauvigny, pensionnaire de N3, aux tirs au but (0-0, puis 4-3).

Entré à la 71e, Christopher Ibayi offre la victoire à Versailles dans le derby face à Poissy (1-0) à la 76e.

Adilson Malanda, titulaire, et Rodez sont éliminés par Cannes (0-1), un pensionnaire de N3.

La saison cauchemardesque de Bastia-Borgo se poursuit : Mons Bassouamina, titulaire, et ses co-équipiers, derniers de N1, sont éliminés par une équipe de N3, Le Cannet-Rocheville (1-1, 1-4 aux tirs au but).

Revenu, le temps d'une minute, dans l'équipe première le 6 novembre, Warren Bondo est entré à la 86e minute lors de la courte qualification de Nancy chez les Alsaciens



Mavis Tchibota a obtenu un penalty, sous les yeux de son compatriote Bradley Mazikou (DR)

de Bischeim (1-0). En rupture avec son club depuis son transfert avorté au Milan AC, le jeune milieu de terrain avait disparu des terrains depuis la fin septembre.

Kévin Mingoua, titulaire en défense centrale, et Bergerac étrillent le Stade Bordelais (4-0).

Cédric Odzoumo, remplacé à la 74e, et Beauvais passent au tour suivant en disposant de Chambly (0-0, puis 5-4 aux tirs au but).

Sans Rodney Mazikou, blessé, Poitiers éliminé Orléans (1-1,

puis 4-2 aux tirs au but). Fred Dembi était titulaire dans l'entrejeu de l'USO.

Chris-Vianney Goteni est resté sur le banc lors de l'élimination cuisante de Grenoble à Andrézieux (0-3).

Pas de miracle pour Trélissac (N2) face à Toulouse (1-3). Juvrel Loumingou et Exaucé Ngassaki Ndongo, remplacé à la 63e, étaient titulaires.

Evrald Loubacky, défenseur de 19 ans passé par le Havre, était titulaire lors de l'élimination d'Evreux à Linas-Monthléry (1-1, puis 4-5

aux tirs au but).

Obed Nkambadio, jeune gardien de 19 ans, est resté sur le banc lors du carton du Paris FC face au CS Cayenne (14-0).

Bulgarie, 16e journée, 1re division

Remplaçant au coup d'envoi du duel au sommet entre Ludogorets et le CSKA Sofia, Mavis Tchibota effectue une entrée décisive : lancé à la 71e, il obtient le penalty de l'ouverture du score à la 78e. Puis l'international congolais

double le score à la 90e+1 après une incursion sur l'aile gauche, un crochet extérieur et une frappe du droit entre les jambes du portier. Averti pour avoir célébré son 3e but de la saison en retirant son maillot.

Dans les rangs du CSKA, Bradley Mazikou était titulaire : éliminé par Tchibota sur l'action du penalty.

Au classement, le champion en titre creuse l'écart sur son dauphin avec 7 points d'avance, alors que le CSKA n'a qu'une longueur d'avance sur le troisième.

Russie, 16e journée, 1re division

Le FC Oufa d'Erving Botaka-Yobama, titulaire, partage les points avec le Spartak Moscou (1-1). L'équipe du défenseur d'origine congolaise a mené au score avant d'être rejointe sur un penalty contesté.

Le FC Oufa reste 13 et baragiste virtuel avec 16 points. Roumanie, 17e journée, 1re division

Yves Pambou Loembet n'était pas dans le groupe du Gaz Metan Medias, tenu en échec par le FC Farul Constanța (1-1).

Camille Delourme

PUBLI-INFO

Le PAPAN reçoit le renouvellement de la certification Iso 9001 : 2015

A la suite de l'audit complémentaire réalisé par le « Bureau veritas », le Port autonome de Pointe-Noire (PAPAN) vient de renouveler son certificat Iso 9001-Version 2015 obtenu le 26 novembre 2018.

Cette bonne nouvelle au relent de performance confirme ainsi l'importance de la qualité dans la stratégie du Papan. En effet, le Bureau veritas, l'organisme de certification, a salué les actions engagées par la direction et l'implication de l'ensemble du personnel pour répondre à toutes les exigences requises par ce certificat international.

Ce résultat est donc le couronnement des efforts déployés par l'ensemble du personnel en vue d'organiser et d'améliorer le bon fonctionnement du port.



Evoluant désormais dans un contexte de concurrence avec l'apparition de nouveaux ports en eaux profondes dans la sous-ré-

gion, le PAPAN s'est engagé dans l'amélioration de la qualité de ses services par la mise en œuvre d'un système de management de la qualité matérialisé par la certification de « L'accueil des navires » aux normes 9001-Version 2015, le 28 novembre 2018. Ce qui lui a permis d'assurer à ses clients des prestations de qualité, de sauvegarder son avantage concurrentiel et de devenir la première entreprise publique certifiée au Congo.



« ANTI VALEUR ET DÉMOCRATIE »

Premier Roman de Patrick Landry Bitseke Ondzoli, déroulé en treize (13) chapitres.
S'ensuivront deux (2) autres romans encore en chantier.

NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto.

Le programme sera communiqué à une date ultérieure.



REMERCIEMENTS



Magloire Nzonzi Badiakouahou, Bernadette Mayouma, Olivia Malonga, Claudia Mouanga, Béatrice Meza et la famille Kahunga remercient sincèrement la famille Makosso Lafaye, les parents, amis, connaissances, l'espace culturel Yaro et la société Sicofor pour leurs assistance, spirituelle, physique et matérielle lors du décès de leur fille, nièce, mère et grand-mère, Benoîte Mouanga (Ya Telle) survenu le dimanche 14 novembre 2021 à Pointe-Noire.

La grande famille Kahunga exprime sa gratitude à tous. Paix et bénédiction!

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

Le département du Niari célèbre les 63 ans de la République

La ville de Dolisie a abrité, le 28 novembre, les festivités marquant la commémoration du 63e anniversaire de la proclamation de la République du Congo.

Une causerie-débat animée autour de deux thèmes, à savoir « la République et ses valeurs » et « L'invite citoyenne au strict respect des symboles de la République » a ponctué l'événement.

Prenant la parole à cette occasion, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a rappelé que la République est une organisation politique de la société dont les gouvernants et les gouvernés ont des droits et des devoirs à travers une gestion orthodoxe des ressources du pays à partir des mécanismes mis en place.

Abordant le premier thème de cette journée, Dimitri

Mbom, chef du département de philosophie au lycée Victor-Sathoud, a désigné le concept « république » comme une forme de gouvernement où le peuple détient la souveraineté et la délègue à ses représentants élus.

« *La République représente un ensemble de principes juridiques et moraux qui garantissent une Nation et où tout citoyen est appelé à respecter les biens publics. Les droits fondamentaux et l'égalité de tous sont reconnus devant la loi. C'est dire que la République assure la réciprocité des droits et des devoirs à tous* », a-t-il renchéri.

Il a souligné que la République a pour fonction d'assurer l'éducation, la socialisation, la formation et la prise en charge des citoyens. En retour, ceux-ci doivent travailler pour la chose publique car chacun des citoyens est le produit de la République. « *Si nous sommes ce que nous sommes, c'est grâce à la République. Nous sommes donc redevables envers elle* », a-t-il indiqué.

Abordant le second thème de l'exposé, le secrétaire général de l'arrondissement 2, Youlou Mpoungui Augustin Elouetsie, s'est quant à lui appesanti sur l'invite citoyenne au strict respect

des symboles de la République.

La conférence nationale souveraine a restauré plusieurs symboles. C'est le cas du drapeau vert, jaune et rouge qui mérite d'être honoré et respecté par tous les Congolais car il représente la carte d'identité visuelle de la République, a-t-il fait savoir.

L'hymne national, a-t-il ajouté, comprend trois couplets et traduit la liberté conquise, la foi des Congolais dans l'unité de la Nation et l'espérance en l'avenir, leur patriotisme. Quant à la devise, Augustin Elouetsie a rappelé qu'elle comprend trois mots : unité,

travail, progrès, qui se résument par la volonté de tous d'œuvrer ensemble pour le bonheur.

Au sujet du portrait du chef de l'Etat, ce dernier a laissé entendre qu'il représente le gardien des institutions de la République, gage de la cohésion nationale et de l'unité.

« *Au-delà de la célébration de cette journée, c'est aussi un moment qui nous permet de rompre avec les antivaleurs et de mettre la République devant en regardant ce qu'elle représente comme valeurs. Il est aussi question de susciter l'éveil de la conscience collective* », a conclu ce dernier

Max Ferhynel Poudi

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Benie Mwepu sort l'album «Destiny»

Entièrement dédié à Dieu, l'album de la chanteuse Benie Mwepu compte huit chansons qui magnifient la grandeur divine.

Actuellement installée en Afrique du Sud où elle continue de louer Dieu tout en menant certaines activités génératrices de revenus, la chanteuse Benie Mwepu continue d'égayer ses fans sur la toile par ses chansons qui magnifient la miséricorde divine.

Née à Likasi, dans la province du Haut-Katanga, en République démocratique du Congo, Benie Mwepu est issue d'une famille chrétienne dont une bonne partie de ses membres chantait déjà dans les chorales des églises locales de cette ville. A l'église Source féconde où elle loue le Seigneur, Benie intègre l'école du dimanche et fait ses premiers pas en musique. C'est dans la joie et dans l'ambiance musicale partagée avec sa famille tout aussi chrétienne qu'elle fait admirer son talent de chanteuse.

Plus tard, Benie Mwepu intègre la jeunesse de l'église du Plein évangile Rama que dirige le bishop Jonas Majila. Quelque temps après, elle rallie la chorale de la jeunesse appelée Angel's Voice. Affectueusement appelée «Cassandra» par ses proches, Benie Mwepu, dont le talent ne cesse d'émerveiller son entourage, rejoint la chorale Rama de cette église et devient même une des principales têtes d'affiche de la chorale Païse Group.

Après l'obtention de son diplôme d'études secondaires à Likasi, elle va poursuivre ses études à Durban, en Afrique du Sud, dans l'une des universités de cette ville. Elle y obtient son diplôme en marketing. A côté de ses études, elle consacre toujours un temps à louer Dieu par la chanson à l'église « Durban Christian Center ». Diplôme en mains, elle quitte Durban pour Johannesburg, où elle commence sa carrière professionnelle dans une entreprise locale. Dans la capitale sud-africaine, elle est accueillie à bras ouverts à Alleluah Ministries où elle chante et loue les merveilles du Très-Haut. Signalons que la sortie de l'album «Destiny» est couplée à la sortie des autres produits de son label, à savoir Benie Mwepu Cosmetics (produits cosmétiques), et Noblesse Communication officiel.

H.B.M.



DROIT MARITIME

De nouveaux acquis pour les agents liés aux activités de la mer

L'atelier de formation sur le droit de la mer et l'analyse juridique de lutte contre la piraterie et la criminalité maritimes a pris fin le 26 novembre permettant à chaque participant d'acquérir et de conforter les connaissances dans le domaine du droit maritime.

Pendant quatre jours, les participants (procureurs et substituts de procureurs, magistrats, juges du siège et d'instruction, avocats, officiers et agents de patrouille de la marine nationale, des officiers de police judiciaire, de la police nationale et de la gendarmerie ainsi que d'autres cadres de structures d'intervention en mer dont la marine marchande, les douanes et les pêches) ont suivi les enseignements donnés par Ousmane Diouf, expert et juge en droit maritime. Une formation qui a permis aux trente-six participants d'avoir la meilleure compréhension du cadre juridique international, des infractions commises en mer et de leur application au niveau national, régional, y compris les actes concrets de juridiction congolaise dans le domaine de la sécurité maritime, l'exercice de l'autorité et de l'action en mer sans oublier les cas d'études.

Organisé par le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), dans le cadre du programme Passmar (Programme d'appui à la stratégie de sûreté

et de sécurité maritimes en Afrique centrale), cofinancé par l'Union européenne, la formation délivrée par l'expert Ousmane Diouf a porté essentiellement sur les instruments internationaux tels les conventions en matière maritime ratifiées par le Congo et la révision de l'analyse du cadre juridique national.

«Grâce à cette formation, les participants ont pu acquérir et conforter des connaissances sur la nature et la dynamique des crimes maritimes dans la région et sur les instruments pertinents disponibles pour punir ces crimes. Cette formation permettra d'identifier les lacunes dans la législation nationale qui constituent un obstacle majeur pour la poursuite et suscitera également la réflexion des participants pour la qualité et les limites du cadre législatif congolais relatif à la criminalité», ont dit les participants, en remerciant les initiateurs de la formation.

Une satisfaction aussi exprimée tour à tour par Karl Rawert, premier conseiller, chef de coopération à la délégation de l'Union européenne en République du Congo,

et Aliou Sall, coordonnateur du Projet Passmar en Afrique centrale, représentant l'ONUDDC, qui ont dit que la formation était nécessaire car elle a permis à chacun de parfaire ses connaissances sur les instruments juridiques internationaux et le cadre juridique congolais en matière de lutte contre la criminalité maritime. En clôturant les travaux, Martin Parfait Aimé Cousoud-Mavoungou, secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, a exhorté les participants à intégrer l'ambition du président de la République, pour une bonne suite à donner à l'Etat en mer et le respect des directives sur l'architecture de Yaoundé dans les eaux maritimes sous juridiction congolaise et dans le golfe de Guinée. Signalons que le programme Passmar est mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour le golfe de Guinée, adoptée en mars 2014 et qui associe la stratégie à des actions de mise en œuvre spécifique et qui préconise une approche intégrée reliant sécurité, gouvernance et de développement.

Hervé Brice Mampouya

HYDROCARBURES

La Guinée équatoriale et le Congo veulent renforcer leur coopération

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a échangé, le 29 novembre, avec le ministre équato-guinéen des mines, Gabriel Mbaga Obiang Lima, porteur d'un message du président Téodoro Obiang N'Guema Mbasogo.

Le message porte sur la synergie que les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) doivent mettre en place autour de la gestion optimale des ressources minières et pétrolières, afin de juguler le problème de la carence énergétique. Il s'agit d'intensifier la coopération entre le Congo et la Guinée équatoriale dans le secteur des hydrocarbures.

Pour le ministre équato-guinéen en charge des Mines et du Pétrole, l'initiative permettra aux pays de la sous-région Afrique centrale de relever plusieurs défis.

« Nous avons besoin de travailler pour renforcer la coopération sud-sud et l'inter commerce de la Cémac. Et principalement pour développer notre coopération en trois ressources : le pétrole, le gaz et le minerais. Nous devons commencer à parler de l'énergie et travailler pour

le bénéfice du Congo et de la Guinée équatoriale. D'ailleurs, l'initiative a été saluée par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Téodoro Obiang N'Guema Mbasogo », a déclaré Gabriel Mbaga Obiang Lima, au sortir de l'audience.

Il a fait savoir que les pays de la Cémac s'emploient en vue de mettre en place les oléoducs pour faciliter le transport des produits pétroliers vers les différentes villes de la sous-région.

En outre, l'émissaire du président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo estime que le Congo et la Guinée équatoriale sont convaincus que le développement économique en zone Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) passe par un renforcement des échanges commerciaux entre les pays membres et avec les autres Etats du continent.

Yvette Reine Nzaba



Denis Sassou N'Guesso et Gabriel Mbaga Obiang Lima

TECHNOLOGIE

L'Arpce se projette dans le futur de l'internet

Une délégation de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), conduite par son directeur général, Louis-Marc Sakala, a effectué le 26 novembre une visite de travail dans les locaux de Facebook à Dubaï, aux Emirats arabes unis, dans le cadre d'une collaboration sur le futur de l'internet.

Se mettre au même pas que la vitesse des mutations technologiques est une priorité pour le régulateur congolais qui souhaite aiguïser ses réseaux pour préparer une meilleure implémentation de l'internet du futur, le célèbre Metaverse du géant Facebook qui attise les convoitises des géants du web. Comment construire ce réseau en Afrique mais surtout relever la volonté de faire du Congo un pays pilote et prêt lorsque la technologie sera opérationnelle, a constitué un point important de la mission de l'Arpce. Une visite qui s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre de l'avancement des travaux de la fibre optique 2Africa de Facebook,

pour lesquels le Congo compte parmi les seize pays du continent africain choisis pour abriter les stations d'atterrissage de ce câble de 37000 km, l'un des plus longs au monde.

Une infrastructure qui encerclera l'Afrique et la reliera avec l'Europe de l'ouest et le Moyen-Orient. Il s'agit du premier câble conçu pour servir la globalité de l'Afrique, en interconnectant de manière continue le continent dans son ensemble. Il est censé améliorer la connectivité au bénéfice de trois milliards de personnes, soit 36% de la population mondiale.

Les échanges avec Facebook, désormais sous l'appellation Méta, ont aussi concerné, dans le cadre de ce grand réseau, les questions de convergence avec de nouveaux entrants comme China mobile qui souhaite vendre de l'internet au Congo. Il s'est agi de se fixer sur les exigences de l'Etat congolais concernant l'architecture du réseau fibre optique, qui devra intégrer la construction du Datacenter que l'Arpce



Louis-Marc Sakala (au centre) avec sa délégation construit à Pointe-Noire comme point de partage de la connectivité de tous les acteurs.

Dans sa démarche avant-gardiste, l'Arpce a, en effet, entrepris la construction d'un Datacenter TIER - 3 dans le futur bâtiment technico-administratif de son antenne de Pointe-Noire. Un signal qui a constitué une aubaine pour Facebook qui entend renforcer son positionnement en Afrique, en y établissant des stations d'atterrissage. « Le Datacenter de l'Arpce servira de point d'entrée du câble 2 Africa dans la sous-région Afrique centrale », a précisé Louis-Marc Sakala. Les entretiens avec le géant du web ont enfin porté sur un programme de travail de 2022 avec l'organisation d'ateliers sur le futur et les nouveaux métiers de l'internet. L'Arpce, a souligné son directeur général, mettra en œuvre ce programme avec la collaboration de Meta pour sensibiliser les entreprises de la place et des jeunes sur le futur des réseaux sociaux.

Quentin Loubou

MANNEQUINAT

Annie Michèle académie bientôt implantée à Brazzaville

La construction d'Annie Michèle académie (AMA) est la volonté d'Annie Michèle Dinga-Ote, une congolaise basée en Suisse, depuis plus de trente ans. Premier mannequin noir à avoir fait les podiums de ce pays, qui l'a adopté au début des années 1990, Annie Michèle souhaite profiter de son réseau professionnel pour valoriser le métier sur le plan national et promouvoir son pays d'origine sur les scènes internationales.

En séjour à Brazzaville, après plus de vingt ans d'absence, Annie Michèle est non seulement ravie de retrouver les siens et de profiter de l'air frais qui souffle dans les rues de la capitale congolaise, mais elle a surtout à cœur de nouer des partenariats décisifs pour ouvrir officiellement AMA, en fin d'année prochaine. Cette école de formation se veut une plateforme qui permettra aux mannequins de mieux connaître le métier et d'être orientés vers les plus grandes agences de mannequinat en Afrique, Europe et aux Etats-Unis.

« L'objectif d'AMA est de transmettre avec de nouvelles visions le métier de mannequinat aux plus jeunes et leur montrer comment se mettre en valeur, s'habiller et se maquiller. Aussi, l'académie contribuera à réduire ses apprenant en vue de leur permettre d'assurer leur avenir », a fait savoir Annie Michèle Dinga-Ote. Pour elle, ce projet vient à point nommé car après avoir travaillé avec de grandes marques de mode occidentales et tenu une agence de mannequinat à l'étranger, depuis près de 25 ans, il lui paraît raisonnable de faire profiter son expérience à son pays.

A côté du mannequinat, AMA entend également proposer des formations et coaching, en réorientation professionnelle, savoir-vivre, savoir-faire et développement personnel. « Sur la base de mon expérience et de biens d'autres mannequins, le mannequinat est un métier éphémère et ne permet pas toujours, comme c'est le cas au Congo, à ceux qui le pratiquent d'en

vivre. A 30 ou 35 ans, le corps s'use, les chances s'amointrissent et très peu parviennent à briller comme Naomi Campbell. C'est pourquoi, je souhaite conseiller aux jeunes d'apprendre d'autres compétences en parallèle comme la coiffure, le maquillage ou autre pour se prendre en charge après leur carrière des podiums », estime la fondatrice de la future académie.

En amont de l'ouverture officielle d'AMA, sa responsable (Annie Michèle Dinga-Ote) a annoncé la tenue du concours « Best model of Africa » dans plusieurs pays du continent, à savoir : la République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, le Sénégal, Cameroun et Ghana. Au Congo Brazzaville, le concours se tiendra en août 2022 et l'appel à candidatures sera lancé quelques mois plus tôt, soit en janvier de l'année prochaine.

« Le concours Best model of Africa entend donner l'opportunité à tous les mannequins africains de s'inscrire où qu'elles soient : en Europe, en Asie, en Amérique. La vision étant de dénoier la beauté africaine, la beauté noire. Même les métisses pourront s'inscrire. Il suffit qu'elles aient une des nationalités africaines. Les inscriptions au concours se feront sur le site d'AMA, où nous sélectionnerons dans un premier temps vingt-six candidates, avant de retenir douze pour la finale et par la suite une lauréate », a détaillé Annie Michèle.

Merveille Atipo